



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE D'ACTION LOCAL (GAL) LEADER 2014-2020

Les membres du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges se sont réunis le **vendredi 25 novembre 2016**, à 8h45, à l'ENSTIB à ÉPINAL, sous la présidence de Monsieur Philippe EYMARD, Président du GAL du Pays d'Épinal.

### SONT PRÉSENTS :

#### *Au titre du Collège Public*

<b>BLERON</b>	Laurent	<b>GIMMILLARO</b>	Martine
<b>CLEMENT</b>	Roger	<b>HAUPERT</b>	Benjamin
<b>DESVERNES</b>	Yves	<b>MEAUSSONE</b>	Pierre-Jean
<b>DREVET</b>	Gilles	<b>ROUSSEL</b>	Alain
<b>DULOT</b>	Frédéric	<b>TRIBOULOT</b>	Pascal
<b>EYMARD</b>	Philippe	<b>VILMAR</b>	Patrick
<b>FOURNIER</b>	Michel	<b>VITU</b>	Cyril
<b>GERARD</b>	Alain	<b>MARCOT</b>	Véronique
<b>TAVERNIER</b>	Christine		

#### *Au titre du Collège Privé*

<b>PETIT</b>	Julien	<b>HOUOT</b>	Angélique
<b>THOMAS</b>	Raymond	<b>KUHN</b>	Michel
<b>THOUVENIN</b>	Anny	<b>OHNIMUS</b>	Stéphane
<b>VALENTIN</b>	Mansuy	<b>GODFROY</b>	Guillaume
<b>BARBIER</b>	Jean-Michel	<b>COURTOIS</b>	Michel
<b>BARLIER</b>	Aude	<b>COLIN</b>	Roger
<b>BASTIEN</b>	Yves		

### SONT EXCUSÉS :

#### *Au titre du Collège Public*

<b>THIERY</b>	François	<b>VILLEMIN</b>	Yannick
<b>DUBOIS</b>	Gilles	<b>CLOQUARD</b>	Adrien
<b>MOMON</b>	Dominique	<b>NEGRINAT</b>	Catherine
<b>MAROT</b>	Joël	<b>ROUILLON</b>	Jean-Baptiste
<b>HOUILLON</b>	Fabienne	<b>DAGNEAUX</b>	Denis

#### *Au titre du Collège Privé*

<b>GREVISSE</b>	Delphine	<b>MARTINEZ</b>	Jérôme
<b>BASTIEN</b>	Yves	<b>COIGNUS</b>	Patrick
<b>JOLY</b>	Jean-Claude	<b>COLIN</b>	Frédéric
<b>FOUCAUT</b>	Jean-Baptiste	<b>ZIMMERMANN</b>	Yves
<b>GRANDVALLET</b>	François	<b>VIRION</b>	Eric

<b>HOUILLON</b>	Jean-François	<b>JACQUET</b>	Alain
<b>KNEUSS</b>	Pascal	<b>SERRE</b>	Jean-François
<b>LECOMTE</b>	Jean-François	<b>MATHIEU</b>	Eric
<b>PERRIN</b>	Roger	<b>REID</b>	Guido
<b>RENAUD</b>	Stéphanie	<b>RENAULD</b>	Dominique
<b>THIEBAUT</b>	Maxime	<b>ORIEL</b>	Gérald
<b>MATHIEU</b>	Benjamin		

**SONT ABSENTS :**

*Au titre du Collège Public*

<b>COLIN</b>	Gérard	<b>MARTIN</b>	François
<b>MANTEL</b>	Michel	<b>THOMAS</b>	Jean-Marie
<b>BRETON</b>	Alain	<b>SALQUEBRE</b>	Bernard

*Au titre du Collège Privé*

**STEQUAIRE** Luc

**Assistent également à la réunion :**

MEURIN Éric, Chef du service Forêt de la Chambre d'Agriculture des Vosges  
 SEVELEDER Olivier, Responsable service bois à l'ONF  
 OLIVARES Pierre-Marie, entreprise EGGER  
 RAUSCENT Stéphanie, Directrice du PETR Pays d'Épinal  
 REMY Quentin, Animateur LEADER

Monsieur Philippe EYMARD remercie les membres présents d'avoir répondu à l'invitation qui leur a été adressée pour participer à cette réunion.

13 membres ayant voix délibérative sont présents au titre du collège public sur un total de 17. 13 membres ayant voix délibérative sont présents au titre du collège privé sur un total de 18.

13 membres ayant voix délibérative sur un total de 26 membres présents ayant voix délibérative appartiennent au collège privé, soit 50% des membres présents.

**Le principe du double quorum est donc respecté** et le Comité de programmation peut valablement délibérer.

Le premier point de l'ordre du jour porte sur la validation du Comité de programmation du GAL du Pays d'Épinal. Les structures composant le Comité de programmation sont présentées. Chaque structure a nommé un représentant titulaire et un représentant suppléant. La composition du comité de programmation est annexée à ce compte-rendu.

Madame Anny THOUVENIN, suppléante pour l'association de l'Office du tourisme de Bains-les-Bains, a fait remarquer la future fusion entre les offices du tourisme d'Épinal, Charmes, Xertigny et Bains-les-Bains et a posé la question des représentants des structures qui n'existeront plus.

Monsieur Philippe EYMARD a répondu que le diagnostic qui a été fait au moment de la candidature se base sur les structures présentes à l'époque et que donc il est nécessaire que ces

anciennes structures continuent à être représentées, au même titre que les communautés de communes qui vont disparaître suite à la loi NOTRe, au premier janvier 2017.

**Après avoir voté, les membres présents ont validé, à l'unanimité, la composition du Comité de programmation.**

Monsieur Philippe EYMARD aborde le point suivant de l'ordre du jour, à savoir l'adoption du règlement intérieur. Il présente les différents articles de ce règlement et expose certaines contraintes sur les fiches actions.

Une attention particulière est portée sur le respect du double quorum.

**Après avoir voté, les membres présents ont validé, à l'unanimité, le règlement intérieur.**

Monsieur Philippe EYMARD aborde le point de l'ordre du jour consacré à l'adoption des fiches actions. Monsieur Philippe EYMARD effectue une présentation générale des fiches actions du GAL du Pays d'Epinal et fait remarquer que ces fiches actions sont issues de demandes de la part des territoires et des professionnels de la filière forêt-bois.

**Après avoir voté, les membres présents ont validé, à l'unanimité, les fiches actions.**

Monsieur Philippe EYMARD aborde le dernier point de l'ordre du jour de ce comité de programmation : la validation de la maquette financière du GAL du Pays d'Epinal. Monsieur Philippe EYMARD présente cette maquette financière d'un montant de 1 204 075 euros et évoque la possibilité d'une enveloppe réservataire dont pourra bénéficier le GAL si les projets programmés sont assez nombreux.

**Après avoir voté, les membres présents ont validé, à l'unanimité, la maquette financière.**

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Philippe EYMARD propose que la prochaine réunion du GAL soit organisée à GOLBEY. La date prévisionnelle est fixée au 16 décembre 2016 à 14h ; le lieu d'accueil précis reste à définir. L'ensemble sera confirmé une fois que la date de signature de convention sera confirmée.

La séance est levée à 9h40.

Le Président du GAL,

**Philippe EYMARD**

